



Comité, 14 mars 2018,

Centrale Petits animaux Suisse, Zofingue

Présidence : Markus Vogel

Procès-verbal : Jürg Schmid

Présences : Markus Vogel, Regula Wermuth, Samuel Zürcher, Jürg Schmid, Simon Koechlin, Stefan Kocher, Peter Iseli, Jean-Maurice Tièche

Excuse : Erwin Bär

Début : 13h30

Ordre du jour

Procès-verbaux

Procès-verbal de la séance du comité, 20 janvier 2018

Correction du point 6.3. Commission santé et protection des animaux : les animaux des catégories de contraintes 2 (moyen) et 3 (sévère) sont interdits d'exposition. Aucune race de petits animaux des quatre divisions et du groupe d'intérêt pour les cochons d'Inde n'est concernée par les prescriptions des catégories 2 et 3.

D : Le comité approuve le procès-verbal de la séance du 20.01.2018 tenant compte de la modification susmentionnée du point 6.3 de l'OJ.

Procès-verbal de la VOK du 27.01.2018, 1ère et 2ème partie

Modification du procès-verbal, 2ème partie, point 3 : l'augmentation des charges 2017 est principalement occasionnée par le transfert des emplois de Petits animaux Suisse à ZT Médias SA et non par le remplacement de Beatriz Spring par Lars Lepperhoff (l'Éleveur de Petits animaux).

B : Le comité approuve les procès-verbaux de la VOK (1ère et 2ème partie), tenant compte de la modification du point 3 de l'OJ.

Membres

Camp jeunesse 2018

La publicité pour le camp jeunesse 2018 paraîtra dans l'Eleveur de petits animaux no 12/2018. Elle sera également mise en ligne sur le site Internet de Petits animaux Suisse. Le camp aura lieu à la colonie de «Mont Dedos» à Souboz/Les Ecorcheresses, les informations seront transmises aux anciens participants par courrier postal. Un cuisinier quitte le groupe; l'équipe de la cuisine a trouvé un remplaçant, les accompagnants sont donc au complet. Les organisateurs du camp visiteront la colonie à l'occasion de leur unique séance de préparation en date du 2 juin.

Pour ménager la caisse du camp plusieurs entreprises et organisations ont été sollicitées en tant que sponsors (dons en nature). L'action parrainage et „cartes postales“ sera rééditée (en contrepartie d'un don de CHF 10.-, le parrain recevra une carte postale depuis le camp d'été). L'argent ainsi récolté sert à financer les cartes, ainsi que les frais d'envoi et une manifestation ou sortie durant le camp. Ces mesures permettent d'alléger le budget.

Championnat des jeunes éleveurs 2019

Suite à la séance du CO du 16.4 2018 de plus amples renseignements seront disponibles. Sereina Ott a été désignée gagnante du concours de dessin. Son œuvre figurera sur la page titre du catalogue. La récompense du concours consiste en un bon pour une entrée à Europa Park, Rust, d'une valeur d'Euro 50.-. Les prix pour le 2^e et 3^e rang sont des bons pour une représentation du cirque Knie. Une liste des participants et de leur rangs, ainsi qu'une lettre de remerciements seront adressées à tous les participants du concours. Le dessin de Sereina Ott est mis en ligne sur la Home page de Petits animaux Suisse. Il sera publié le 28 mars 2018 dans l'Eleveur de petits animaux.

Exposition européenne à Herning, Danemark

Des journées de l'Entente Européenne de mi-mai découleront les dernières informations concernant l'Exposition Européenne. Les documents actuellement disponibles sont mis en ligne sur le site de l'Entente Européenne sous : <http://europaschau2018.eu/francais/> Regula Wermuth a transmis toutes les informations aux divisions et au groupe d'intérêt pour les Cochons d'Inde.

Communications du rédacteur en chef

La rédaction de la TW a mené une enquête derrière les coulisses du Zoo de Zurich. Elle présente ses impressions dans la TW no 11 du 15 mars 2018. Sous le titre „ Gardiens et

Séance du comité, 14 mars 2018, Zofingue

Centrale Petits animaux Suisse, Zofingue

fauves,, est publié un reportage de 20 pages. Les personnes intéressées peuvent suivre la visite de la rédaction en utilisant le lien www.tierwelt.ch/imzoo.

La rédaction couvre également toutes les AD des fédérations cantonales et des associations spéciales.

VOK 2018 au „Römerhof“ à Bühl

Rétrospective

Markus Vogel informe que les discussions de la conférence des présidents et préposés (VOK) 2018 étaient nourries et les interventions critiques. Le refus du budget de Petits animaux Suisse ne lui pose pas de problème. La majorité du comité partage son ressenti. Jean-Maurice Tièche souhaite un changement de mentalité, mais il est conscient que cela nécessite du temps.

D : Le comité décide d'organiser la VOK 2019, le 26 janvier 2019 au Römerhof à Bühl.

Demandes et suggestions exprimées lors de la VOK 2018

Du fait que la majorité des votants à la VOK souhaite que les structures de Petits animaux Suisse soient traitées en priorité et rapidement, ce sujet figurera parmi les points prioritaires de la journée de réflexion de Petits animaux Suisse. Les questions à traiter : Comment financer les nouvelles structures? Faut-il pérenniser la Fédération Petits animaux Suisse? Est-ce que Pigeons de race Suisse et Volailles de race Suisse fusionneront-elles? A-t-on tenu compte de toutes les mesures d'économie envisageables? Markus Vogel souligne qu'il est primordial de connaître tous les avantages mais également les désavantages et pertes découlant d'une telle réorganisation et d'en tenir informé les parties concernées.

Peter Iseli souhaite que cette problématique soit traitée rapidement et expose la demande suivante : *Une séance supplémentaire devra être organisée afin de traiter le sujet des structures de Petits animaux Suisse avant les vacances d'été ; une demi-journée en mai ou juin 2018 en présence des cinq présidents cantonaux Jules Schweizer, Gilles Python, Lukas Meister, Clemens Mannhart et Ruedi Hofmann.*

D: Le comité approuve la proposition d'organiser une séance supplémentaire pour traiter le sujet des structures de Petits animaux Suisse.

Assemblée des délégués 2018

Ordre du jour

L'OJ a été mis à jour et accepté par le comité.

Demandes et propositions

Markus Vogel souhaite discuter les demandes et propositions avec Dieter Haas.

D : Le comité approuve cette proposition à l'unanimité.

Communications Markus Vogel

Liste des suspens

La liste a été travaillée et actualisée.

Tierwelt-Shop

Le comité est d'avis qu'il suffit de traiter ce sujet une fois l'an. Ce point est donc supprimé de l'ordre du jour des séances à venir.

Commission santé et protection des animaux

La commission a traité l'Ordonnance sur la protection des animaux, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2018. Gion Gross a rédigé un article traitant de ce sujet et celui-ci a été publié dans le no 10 de l'Eleveur de petits animaux, édition du 8 mars 2018.

La commission souhaite un contact plus rapproché avec les CO et les divisions ainsi qu'une voix consultative lors des rencontres.

Il est regrettable que les divisions n'aient pas présenté l'ordonnance révisée lors de leurs conférences des présidents et préposés.

Courrier à l'adresse de l'OSAV – perchoirs volailles

La Fédération Petits animaux Suisse est frustrée du fait que la Fédération est systématiquement mise de côté par l'OSAV. Son avis lors des procédures de consultation des révisions de l'Ordonnance sur la protection des animaux n'entre jamais en ligne de compte. Afin d'exprimer son mécontentement, Petits animaux Suisse a adressé un courrier (établi par Gion Gross) à l'attention de Hans Wyss, directeur de l'OSAV (avec copie pour information au Conseiller Fédéral Alain Berset et certains collaborateurs de l'OSAV). Le courrier critique les nouvelles dimensions des perchoirs pour volailles qui n'améliorent nullement le bien-être de celles-ci, mais qui pourraient mener à la démission de certains éleveurs.

Remerciements

- Eleveurs de petits animaux Küssnacht/Rigi, subvention pour le jubilé
- Urs Freiburghaus, carte d'anniversaire
- Margareth Gasser, carte d'anniversaire

- Walter Gloor, carte d'anniversaire
- Peter Zumstein, carte de deuil (décès de son épouse)
- Fédération cantonale neuchâteloise (SCNACC) : remerciements pour la visite de l'exposition cantonale
- Petits animaux des Grisons (Nord): remerciements, cours de cuisine avec Hans Küenzi
- Remerciements du groupe d'intérêt pour les chèvres naines pour la subvention annuelle et le soutien lors de l'exposition commune à Fribourg.

Organisation LUGA 2019

Suite à la dissolution de l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux, le comité s'est déclaré d'accord d'organiser la LUGA en 2019. Regula Wermuth se charge des travaux administratifs de la LUGA 2019.

D : Le comité charge Regula Wermuth de l'organisation de la LUGA 2019.

Personnel – Centrale

Markus Vogel et Sandra Lanz sont chargés de régler la succession de Karin Starkermann qui a donné sa démission pour la fin du mois d'avril.

D : Le comité approuve la décision que Markus Vogel et Sandra Lanz cherchent une personne pour succéder à Karin Starkermann.

Dissolution Petits animaux Turbenthal–Wila

La Section petits animaux Turbenthal–Wila a été dissoute pour la fin 2017. Le fait que cette section lègue sa fortune considérable à une association de bienfaisance extérieure au monde des petits animaux laisse perplexe.

Communications du juge d'instruction

Le responsable a transmis les trois cas de manipulations des bagues (bagues coupées) dans le cadre de l'exposition Fribourg 2018 au Tribunal de la Fédération. Le comité d'organisation a pris en charge l'amende de l'Office vétérinaire du canton de Fribourg (chèvre naine sans boucles). Markus Vogel a déterminé la procédure dans le cas d'un vétérinaire qui a faussé les informations concernant son jubilé de 40 ans. Le vétérinaire s'est dénoncé lui-même.

Changement de nom

L'imprimerie Suter Keller Druck AG et ZT Média SA ont pris le nom de ZT Print.

Formation à la détention d'animaux et à la manière de les traiter

Petits animaux Suisse a obtenu l'aval de l'OSAV pour l'organisation de cours de formation. Le premier cours démarre en août/septembre. Le seul représentant de Petits animaux Suisse habilité de donner ces cours est Heinz Hochuli. Les services cantonaux et fédéraux apprécient que Petits animaux Suisse propose ce cours, elle est l'unique organisation pour les divisions lapins, volailles, pigeons et cochons d'Inde.

Rapport protection suisse des animaux – exposition générale

Le rapport est mis à disposition du comité.

Finances

Décompte de la Tierwelt 2017

Les recettes 2017 sont inférieures de 7% à celles de l'année 2016. Les charges 2017 ont baissé de 3,1% par rapport à l'année précédente. Suite à l'augmentation des prix pour le papier, les frais d'impression n'ont diminué que de très peu. Le résultat de la Tierwelt est plus bas qu'en 2016. Le comité critique le manque d'initiative dans le domaine des annonces. Il soupçonne que la TW est laissée de côté. Il est également relevé que la gestion du domaine des annonces laisse à désirer. Markus Vogel soumettra ces remarques aux participants de la prochaine séance avec les responsables. Le responsable des finances, Samuel Zürcher, est chargé d'obtenir un décompte détaillé des charges liées à l'édition de la TW auprès de Markus Müller (chef des finances de ZT Médias SA).

Comptes Petits animaux Suisse 2017

Les comptes laissent apparaître un petit bénéfice.

La répartition du bénéfice telle que proposée par la Commission des finances est modifiée.

Peter Iseli propose de reporter les paiements aux fédérations cantonales liés aux adaptations des structures afin que le comité puisse traiter le sujet des structures rapidement comme la VOK le lui a demandé. Les autres propositions de répartition du bénéfice de la Commission des finances sont maintenues.

D : Le comité donne son aval à la proposition de Peter Iseli.

Budget 2018 et 2019

Budget 2018: En réaction aux demandes de la VOK, Samuel Zürcher propose des modifications budgétaires en 2018 (baisse des charges salariales de la Centrale, exposition générale et honoraires des conseils), couplées aux recettes supplémentaires.

Budget 2019: Suite à la clôture des comptes 2017, la Commission des finances propose des mesures d'économies et une réduction des recettes du Shop. Les propositions de la commission des finances déclenchent une vive discussion, il est toutefois indéniable que tenant compte du marché des médias imprévisible, le budget 2019 tient plus de la divination que d'une réelle prévision financière.

Dédommagements : la proposition de supprimer le dédommagement forfaitaire des présidents des divisions à partir de 2019 est énergiquement refusée par ceux-ci. L'argument de la commission des finances comme quoi les présidents des divisions touchent des dédommagements de la part des divisions est refusée. Les représentants des divisions argumentent que ce mandat demande un investissement considérable en temps. Il est proposé de maintenir le dédommagement forfaitaire, mais de réduire les jetons de présence, que ça concerne le comité ou la Commission des finances voire les groupes de travail, ce changement entrerait en vigueur à partir de janvier 2019.

D : Le comité décide de ne pas supprimer le dédommagement forfaitaire des présidents des divisions, mais de réduire les jetons de présence pour les membres de Petits animaux Suisse, les commissions et groupes de travail à partir du 1er janvier 2019.

Annuaire Petits animaux Suisse : Jean-Maurice Tièche propose de vendre les annuaires au lieu de les distribuer gratuitement. Samuel Zürcher se renseignera sur les coûts de production de l'annuaire afin d'en informer à l'AD.

D : Le comité décide qu'à partir de 2019, les 75% de la somme disponible seront répartis entre les quatre divisions en tant que participation de base et les 25% proportionnellement aux nombre de membres.

Papier de la Tierwelt : Le comité est d'avis que la nouvelle qualité du papier correspond aux attentes et ne doit pas être remplacée par une qualité inférieure de moins de valeur.

D : Le comité décide de maintenir la nouvelle qualité du papier d'impression de la Tierwelt.

Camp jeunesse : Regula Wermuth constate que le budget 2019 de Petits animaux Suisse ne prévoit pas de moyens financiers pour le camp jeunesse. Si l'AD à Yverdon devait accepter le budget tel que présenté, il n'y aura pas de camp à organiser.

Budget de la Tierwelt : Simon Koechlin s'oppose fermement aux coupes proposées par la Commission des finances. Si le budget est restreint de la sorte, il est évident que la Tierwelt perd en volume et en attractivité. Il s'agit là d'une „amputation“, constate le rédacteur en chef. Une année et demie après la refonte et après une augmentation du prix de l'abonnement de 40% (entre 2011 et 2017) ont doit s'attendre aux conséquences

suyvantes : réduction du nombre d'articles, diminution de la qualité, régression du nombre des abonnés et des recettes des ventes. En comparaison avec l'année 2011, les recettes des abonnements ont augmenté de 46% à 60%, ce qui est vital si on tient compte des diminutions dans le domaine des petites annonces.

Simon Koechlin explique qu'une coupe budgétaire de cette importance accélère la chute et le recul de la Tierwelt. Il souligne que la TW devrait pouvoir survivre sans aide, uniquement avec les recettes découlant des ventes par abonnements. Pour y arriver, il est primordial de pouvoir compter sur des textes et des photos de qualité, des articles rédigés par des professionnels, des journalistes et photographes formés en conséquence et correctement rémunérés.

P : Simon Koechlin propose de ne pas imposer de coupes dans la rubrique „rédaction“ du budget 2019 et de laisser les charges relatives au marketing et à la publicité (abonnements) au niveau de celles en 2018.

D : Le comité accepte la proposition de Simon Koechlin avec 5 voix contre 2.

Le budget définitif de 2018 boucle avec un bénéfice. Par contre le budget 2019, modifié par le comité en date du 14.03.2018, prévoit une perte.

D : Le comité accepte le budget 2018 modifié ainsi que les compléments budgétaires. Il adopte également le budget 2019, version 14.03.2018 et décide de les proposer avec les modifications discutées à l'AD de Petits animaux Suisse 2018 à Yverdon.

Dédommagement des aides – anciennement 80% – nouveau 100%

Lors des demandes de subventions pour les différentes manifestations, les aides n'étaient payés qu'à 80% ce qui n'est pas correct. Ils doivent être dédommagés à 100%.

D : Le comité décide que les demandes de subventions que Petits animaux Suisse subventionne à hauteur de 80% doivent dédommager les aides à concurrence de 100%.

Contributions aux jubilés

Dans le cadre des jubilés des sections et fédérations cantonales, le comité décide de prendre en charge les montants suivants : la participation s'élève à CHF 500.00 pour les 50, 75, 100 ans (et tous les 25 ans à partir de 100 ans). Les sections et fédérations ont droit au même montant.

D : Le comité retient cette proposition à l'unanimité.

Demandes, formation, jeunesse

Deux demandes sont subventionnées.

Communications des divisions

Oiseaux d'agrément Suisse

Très bonne et constructive POK ou Forum d'Oiseaux d'agrément Suisse 2018. Discussions et demandes ouvertes sur l'avenir de la division selon les thèmes (finances, structures, SWISSBird à l'avenir). Bon déroulement des points habituels de l'ordre du jour pour notre assemblée des éleveurs et préposés. Deux nouveaux élèves-juges ont été admis. Pour la prochaine année de formation, six candidats sont intéressés, ce qui est très réjouissant. La division est devant de grands défis à relever, particulièrement au niveau des finances. Il sera indispensable dans les mois à venir d'instaurer un dialogue transparent et de proximité avec nos membres, de prendre les décisions nécessaires et urgentes – là où c'est nécessaire – et ne pas perdre de temps pour la mise en œuvre. L'assemblée des délégués 2018 sera une plateforme importante.

Pigeons de race Suisse

Complément d'information reçu d'Erwin Bär (e-mail); la POK était un succès.

Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche informe que les préparatifs des journées nationales de Volailles de race Suisse à la BEA du 5 au 6 mai 2018 sont en cours. 95 personnes se sont inscrites au voyage de la division qui a lieu du 10 au 13 mai 2018. L'organisation de l'AD est en cours. La succession de Manuel Strasser au tribunal de la Fédération est encore ouverte.

Lapins de race Suisse

Lors de l'AD dans le canton des Grisons, il a été critiqué que les régions décentralisées n'organisent quasi plus d'expositions. Lors de l'assemblée générale des experts, Emil Buser et Renzo Valsangiacomo ont annoncé leur démission. Monika Furrer a été nommée membre du comité en tant qu'experte.

La liste pour la location des boxes d'exposition est mise à jour. Une enquête dans le domaine de l'informatique de Lapins de race Suisse a eu lieu (jugements, inscriptions, catalogues électroniques etc). Les comptes 2017 bouclent avec une perte nette, il sera donc proposé à l'assemblée des délégués 2018 d'augmenter la contribution des membres. Du fait que le fonds de propagande est encore bien garni, la subvention de CHF 1.00 par lapin exposé continuera d'être versée. Lapins de race recherche toujours un membre pour le comité, de préférence un ressortissant de la Romandie. Le comité a été réduit à cinq membres. Tenant compte des démissions d'Astrid Spiri et de Joseph Rey-Bellet, le comité ne serait plus composé que de quatre membres.

Divers

Délégations

Les délégations pour les différentes assemblées des délégués des fédérations cantonales et groupes d'intérêts ont été désignées, quelques assemblées ont déjà eu lieu.

Iris Fankhauser

Iris Fankhauser arrête son activité de gérante de Petits animaux Suisse à la fin juin 2018.

Valorisation de la viande

L'annonce de recherche d'un responsable pour le groupe de la valorisation de la viande paraîtra dans les deux prochains numéros de l'Éleveur de Petits animaux. Une annonce pour un cours de valorisation de la viande est mise en ligne sur le site Internet. On est à la recherche de nouvelles personnes intéressées, toutefois tous les actuels membres du groupe pour la valorisation de la viande ont été informés et priés de continuer leur activité. L'objectif à atteindre ; 12 à 13 responsables de cours.

Fin de la séance : 18h45

Hemberg, 18 mars 2018

Markus Vogel, Président

Jürg Schmid, procès-verbal